



DEGRÉ DE DANGER D'AVALANCHES



1 En général, conditions sûres.



2 Conditions favorables dans la plupart des cas. La prudence est surtout conseillée lors de passages sur des pentes raides aux expositions et altitudes indiquées dans les bulletins.



3 Conditions partiellement défavorables. L'appréciation du danger d'avalanche demande de l'expérience. Il faut éviter autant que possible les pentes raides aux expositions et altitudes indiquées dans les bulletins.



4 Conditions défavorables. L'appréciation du danger d'avalanche demande beaucoup d'expérience. Il faut se limiter aux terrains peu raides et prendre en considération les zones de dépôt d'avalanches.



5 Conditions défavorables. L'appréciation du danger d'avalanche demande beaucoup d'expérience. Il faut se limiter aux terrains peu raides et prendre en considération les zones de dépôt d'avalanches.

Pour connaître le bulletin d'avalanches rendez-vous sur www.slf.ch



BUTS DES TOURING TRACKS

- Permettre la pratique de la randonnée à skis
- Offrir un terrain d'entraînement à tous les skieurs, du débutant à l'alpiniste chevronné ainsi qu'aux randonneurs adeptes de la compétition.
- Proposer une expérience sportive dans le respect de l'environnement
- Faciliter la cohabitation entre le ski alpin et le ski rando

EN CAS D'URGENCE

- ▶ Sécuriser la zone et se protéger
- ▶ Donner l'alerte au 144
- ▶ Porter les premiers secours

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Vous évoluez sous votre propre responsabilité à la montée comme à la descente. En aucun cas SETT sàrl, Natur'Element sàrl, l'office du tourisme de Torgon et Movement Skis ne pourra être responsable en cas d'accident.
- Il est strictement interdit d'emprunter les pistes de ski à la montée !
- Le randonneur est toléré sur les pistes de skis à la descente uniquement. Il respecte cependant le skieur, client de la société exploitant le domaine. En dehors des heures d'exploitation, il est conscient de la présence d'engins de damage utilisant des câbles de traction. Danger de mort !
- Vous êtes responsable de votre choix d'itinéraire de descente.
- N'abandonnez aucun déchet dans la nature, respectez la nature et les propriétaires des terrains utilisés !

MATÉRIEL CONSEILLÉ

- ✓ un DVA enclenché, en mode «émission»
- ✓ une pelle
- ✓ lampe frontale
- ✓ un casque
- ✓ un téléphone portable
- ✓ une sonde

INFORMATIONS UTILES

- Vous évoluez sous votre propre responsabilité, vous prenez vos décisions en pensant à votre sécurité et celle des autres.
- Respectez la tranquillité de la faune.
- Respectez les consignes de sécurité.
- Information sur le site : randoparcmovement.utime.ch